



# YMAGIS

## Communiqué de presse

Paris, le 24 novembre 2014

### YMAGIS lauréat du prix Futur40, récompensant l'une des plus fortes croissances de chiffre d'affaires en 3 ans sur Euronext Paris



YMAGIS (ISIN : FR0011471291, mnémo : MAGIS), le spécialiste des technologies numériques pour l'industrie du cinéma, annonce avoir reçu ce vendredi 21 novembre, le prix Futur40 dans le cadre du Salon Actionaria 2014.

Soutenue par des parrains prestigieux – FIIC, CNCEF, Anacofi, CGPME, France Digitale, France Biotech, Medef, Europlace, Amafi – la 1<sup>ère</sup> édition du prix Futur40, lancée par PME Finance en association avec Morningstar, est le premier palmarès des sociétés de croissance en Bourse, récompensant les meilleurs taux de croissance du chiffre d'affaires sur les trois derniers exercices des sociétés cotées à la bourse de Paris.

**Jean Mizrahi, Président et co-fondateur d'YMAGIS, déclare à cette occasion :** « Nous sommes très heureux et très fiers de recevoir ce prix qui récompense le travail accompli par nos équipes ces dernières années pour inscrire le Groupe dans une dynamique de croissance et notamment à l'international. C'est un fantastique encouragement pour tous les collaborateurs du Groupe au moment où, grâce à l'acquisition du groupe dcinex réalisée en octobre dernier, YMAGIS s'apprête à tripler de taille et à accélérer son développement en Europe. »

**Prochain rendez-vous :** Chiffre d'affaires annuel 2014, 11 février 2015 après Bourse

#### A PROPOS D'YMAGIS

Créée en 2007 et animée par des professionnels du cinéma et des hautes technologies, YMAGIS ([www.ymagis.com](http://www.ymagis.com)) est spécialisée dans les services pour le cinéma numérique. YMAGIS apporte ses services aux producteurs et distributeurs de films et de contenus complémentaires, aux régies publicitaires ainsi qu'aux exploitants de cinéma, afin de les aider à tirer le meilleur parti créatif, marketing et financier des technologies numériques. L'offre d'YMAGIS couvre trois pôles d'activité : la gestion des VPF<sup>(1)</sup>, les services aux exploitants et les services aux producteurs / distributeurs. Les services aux exploitants recouvrent la vente et l'installation d'équipements pour les cinémas, la maintenance et l'infogérance des matériels de projection numérique, la vente et la location de lunettes 3D, tandis que les services aux producteurs et distributeurs de contenus recouvrent la post-production de contenus, ainsi que la préparation et l'acheminement des DCP<sup>(2)</sup> et KDM<sup>(3)</sup>. Les laboratoires numériques d'YMAGIS livrent ainsi chaque semaine aux salles de cinéma en Europe des milliers de DCP et de KDM pour le compte de ses clients distributeurs ou régies publicitaires. Au titre de l'exercice 2013, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 47,3 M€, en hausse de +19% par rapport à 2012, et un résultat courant avant impôt de 4,0 M€, en hausse de 27%. A l'issue de l'acquisition de dcinex finalisée le 20 octobre 2014, le chiffre d'affaires pro forma 2013 du nouvel ensemble s'établit à 139,0 M€ pour un Ebitda pro forma de 47,5 M€ et un résultat courant avant impôt pro forma de 7,0 M€.

- (1) VPF : Virtual Print Fee, ou frais de copie virtuelle - rémunération payée au groupe YMAGIS par le fournisseur d'un contenu au format numérique, principalement les distributeurs de films long métrage, de façon à permettre la projection de ce contenu dans une salle de cinéma sous contrat VPF avec le groupe YMAGIS, quel que soit le modèle de financement de l'équipement retenu par l'exploitant et le groupe YMAGIS : Tiers Investisseur – financement porté par YMAGIS -ou Tiers Collecteur – financement porté par l'exploitant. La perception de VPF permet de couvrir une partie significative du financement des équipements de projection numérique, le solde étant à la charge de l'exploitant sous contrat avec le groupe YMAGIS.
- (2) DCP : Digital Cinema Package, ou copie numérique, ensemble des fichiers informatiques constituant le film long métrage, la bande annonce ou le film publicitaire, ou tout autre contenu projeté via un projecteur numérique.
- (3) KDM : Key Delivery Message, ou clef de déchiffrement des contenus. Il s'agit d'un message électronique par lequel le distributeur fait parvenir à l'exploitant la clé qui va lui permettre de lire et donc de projeter la copie numérique (ou DCP).

#### CONTACTS

##### YMAGIS

Jean-Marie DURA  
Directeur général délégué  
Tel : +33 1 79 97 78 67  
Email : [investisseurs@ymagis.com](mailto:investisseurs@ymagis.com)

##### ACTIFIN

Relations investisseurs : Alexandre COMMEROT  
Relations presse : Aurélie CHARLES  
Tel : +33 1 56 88 11 11  
Email : [ymagis@actifin.fr](mailto:ymagis@actifin.fr)